

**A tous les comités du POID**

**A tous les adhérents**

Comme nous l'avons indiqué hier : **le POID sera présent samedi 28 novembre dans tous les rassemblements et manifestations** convoqués, à Paris et en province, par la coordination « Stop Loi Sécurité Globale ».

Réunie hier soir, 25 novembre, la coordination « Stop Loi Sécurité Globale » - regroupant des syndicats, associations, collectifs, etc. – a informé de ce qu'à Paris, le préfet de police Lallement avait interdit la manifestation de République à Bastille « pour des raisons sanitaires », limitant son autorisation au rassemblement place de la République. La coordination a fait connaître son intention de ne pas se rendre chez le Premier ministre, et de maintenir son appel à manifester, sur le parcours prévu\*.

Signalons que dans de nombreuses villes, des organisations syndicales appellent aux rassemblements, sur leur propre terrain, à l'instar de l'appel des Unions régionales d'Île de France de la CGT, de FO, de la FSU, de Solidaires, avec l'Unef et l'UNL, se prononçant « pour le retrait de la loi » et « pour défendre la liberté de manifester, la liberté d'informer et des services publics garants de toutes les libertés ».

Dans ces manifestations et rassemblements politiques du 28 novembre, le POID sera donc présent avec ses drapeaux, y exprimera son exigence de retrait de la Loi de Sécurité globale, y distribuera son communiqué (envoyé dans les heures qui viennent) et y diffusera largement le n°266 de *La Tribune des travailleurs* titré : « *Pour défendre les libertés, reconquérir la démocratie et les droits ouvriers : en finir avec la Ve République !* ».

Nombreux sont les adhérents qui, avant même d'avoir reçu le journal de cette semaine, ont entendu et vu les informations concernant le projet de loi et répondent présents à l'appel à participer aux rassemblements dans les cortèges de leur parti. Il nous reste un jour et demi pour que tous soient sollicités.

Montreuil, le 26 novembre, 16 heures

*\*Vous trouverez en pièce jointe : (1) l'appel de la coordination « StopLoiSécuritéGlobale », (2) la lettre de la coordination au préfet Lallement, (3) L'attestation-type fournie par la Ligue des droits de l'Homme, que chaque participant est invité à remplir dûment pour se rendre aux rassemblements du 28 novembre.*